



Newsletter Lignon du Forez - Natura 2000

N°53 – Novembre 2015

Un projet agro-environnemental et climatique pour la plaine du Forez

En continuité du programme de mesures qui avait été mis en œuvre sur la plaine du Forez, un nouveau Projet Agro-Environnemental et Climatique a été déposé dans le cadre de l'appel à projet de la Région Rhône-Alpes. Déposé par le Conseil départemental de la Loire (chef de file), ce projet s'appuie sur un co-portage et un groupement de commande auxquels le SYMILAV participe. Véritable projet de territoire élaboré à travers une concertation multi-acteurs et une co-construction, ce PAEC vise à répondre aux enjeux relatifs à la biodiversité et la qualité de l'eau.

La stratégie globale du PAEC Plaine est d'accompagner le changement des pratiques agricoles et de maintenir les pratiques favorables à la préservation de l'environnement de manière durable. Cette stratégie est déclinée en objectifs répartis en trois catégories : environnementale, sociale et économique, les trois piliers du développement durable.

L'enjeu eau

Le territoire du PAEC est concerné par trois contrats de rivière validés, deux projets de contrats de rivières en cours d'élaboration ainsi que trois captages prioritaires Grenelle. Des études et suivis ont montrés que les cours d'eau de la Plaine présentent une qualité des eaux globalement dégradée en raison de pollutions d'origine anthropique. L'objectif fixé par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) est d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau en 2021. Sur les captages d'eau potable, les diagnostics territoriaux des pressions ont montré des problématiques nitrates et/ou pesticides. Le PAEC s'attachera à traiter les origines agricoles de ces pollutions.

L'enjeu biodiversité

Le territoire est couvert par de nombreux zonages et dispositifs environnementaux (Natura 2000, ENS, ZNIEFF, zone prioritaire du SRCE, ...) qui témoignent d'une biodiversité remarquable à préserver. Les menaces et faiblesses identifiées précédemment montrent un risque d'intensification et de changement des pratiques qui impacteraient les habitats et les espèces (floristiques et faunistiques) présentes et affecteraient ainsi cette richesse écologique.

L'enjeu maintien de l'herbe et des infrastructures agroécologiques

La Plaine est concernée par un réseau dense de prairies permanentes. Ces dernières constituent un réservoir de biodiversité, permettent de limiter le lessivage des sols mais également de piéger le carbone atmosphérique dans une perspective de lutte contre le changement climatique. Or, ces milieux sont menacés par un risque de retournement et d'intensification des pratiques. Cet enjeu est donc majeur pour le territoire et passe notamment par la préservation des systèmes agricoles herbagers et de polycultures élevage extensifs, garants du maintien d'un équilibre entre espaces prairiaux et cultures. Maillés par un réseau dense d'infrastructures écologiques ces espaces constituent un écosystème relativement équilibré.

Sources Conseil Départemental de la Loire



Rhône-Alpes



Loire
LE DÉPARTEMENT





Chemin de l'Astrée : liaison entre le moulin de Merizat et le pont de Sainte-Agathe

Au plus près du Lignon...

La Communauté de Communes du Pays d'astrée est maître d'ouvrage des actions de cheminement en bord de cours d'eau sur son territoire (Volet B1 du Contrat Rivière-Natura 2000).



Après la réalisation de plusieurs passerelles, le groupe de pilotage de la Communauté de Communes s'active pour concrétiser la mise en place du sentier permettant de rejoindre le pont de Saint Agathe depuis le moulin de Merizat. Le Syndicat accompagne la communauté de Communes dans la mise en place de ce projet. Ce cheminement permettra à terme aux randonneurs d'aller de Sail à Saint Etienne le Molard en étant au plus près du Lignon.

Sortie de repérage sur le terrain...



Dès lors que l'on crée des sentiers, une des difficultés à surmonter est l'autorisation de passage sur le foncier privé. Un groupe d'élus de la communauté accompagné de Valérie DEVEAUX (Animatrice de la Communauté de Communes) et Fred MARTEIL (Animateur Natura 2000 du SYMILAV), s'est retrouvé il y a quelques jours pour effectuer un repérage sur le terrain du tracé du futur sentier. Il s'agissait de mettre en relation les tracés imaginés sur cartes avec les réalités du terrain, notamment au regard de la possibilité ou pas de passer sur des certaines parcelles privées. Ce travail a permis de définir le tracé potentiel sur lequel les élus vont s'appuyer pour proposer des conventions aux propriétaires.

Sentier des gorges du Lignon : ça avance...

Le SYMILAV est maître d'ouvrage sur la mise en place du sentier des gorges du Lignon entre Sauvain et Sail sous Couzan. Suite à plusieurs sorties sur le terrain, un tracé cohérent est en train de prendre forme. La difficulté dans les gorges est le plus souvent le franchissement des falaises et du cours d'eau afin de profiter du meilleur contexte naturel pour cheminer. Restées très sauvages les gorges cachent encore des vestiges de cheminements abandonnés depuis des années et sur lesquelles nous nous appuyons pour créer le tracé. L'autorisation fournie par EDF, nous permettra d'installer une partie du sentier sur l'ancienne conduite forcée du barrage de Rory. Une première estimation des équipements à mettre en œuvre est en cours de réalisation.






Mobilier d'interprétation : les tables et les pupitres en cours de fabrication



Une nouvelle gamme de tables et de pupitres d'interprétation est en cours de fabrication. Ce nouveau mobilier viendra compléter celui qui avait été mis en place à la fin du premier contrat de rivière. Composé de 5 tables d'interprétation et de 16 pupitres, ce mobilier sera installé par l'équipe rivière au printemps prochain. Vous découvrirez ci-après 3 des 5 visuels des tables d'interprétation.

Cervières :




Depuis la butte de Cervières, on peut observer une partie de la plaine de Les Sables, baignée par de nombreuses zones humides, plusieurs étangs et plusieurs ruisseaux qui forment le réseau des Sables. L'impression de ternure du paysage est assez prégnante depuis l'observatoire. Les plantations récentes ont remplacé des espaces naturels occupés par l'agriculture.

L'étang de Bayon est une pièce d'eau aménagée dès le XIX^e siècle pour alimenter un moulin à huile, propriété des Jans. Le Centre du Fureu. Il fut envahi en hiver à plusieurs reprises (XX^e siècle) avec un étang de courtoisie (XX^e siècle) pendant l'entre-deux-guerres un plan d'eau de l'édifice reflète à la statue équestre de Napoléon. On l'appelle à l'époque Bayon-Les-Cervières.






Station de Chalmazel :




Le profil particulier du village de la Vallée de la Loire est le résultat de son passé d'implantation des effets de la glaciation sur le paysage. L'implantation de l'église sur la butte n'a pas seulement profondément marqué le paysage, elle a aussi permis de développer le village de Chalmazel. On peut observer les vestiges de la fortification de la Vallée de la Loire (les vestiges de la Vallée de la Loire) et les vestiges de la fortification de la Vallée de la Loire. Les deux villages, qui sont les plus proches de la Vallée de la Loire, ont été construits sur des collines qui ont été envahies par les glaciers au cours de la dernière glaciation.

La Vallée de la Loire est un paysage de plaine. Les vallées de la Loire sont formées par les glaciers. Elles ont été envahies par les glaciers au cours de la dernière glaciation. Les vallées de la Loire sont formées par les glaciers. Elles ont été envahies par les glaciers au cours de la dernière glaciation.

Champdieu :





Les vallées de Champdieu et du Buisson sont formées par des cours d'eau de plaine. Le plateau de Champdieu prend sa source au pied du pic Muzardet à 400 mètres d'altitude. On peut noter que deux ruisseaux collectent les eaux de pluie et se rejoignent au pied du pic Muzardet. Le Buisson est une décharge d'une source captée dans le hameau de Prémont sur la commune de Saint-Sauveur-Couairon.

Ces deux cours d'eau possèdent les caractéristiques des petits cours d'eau de plaine : des pentes marquées à l'ouest et des pentes douces dès leur entrée dans la plaine, dans le coté présent au niveau du bourg de Champdieu. Ce sont deux affluents du Vézère. Ils sont également marqués par le fait qu'ils sont assez réceptifs aux coupes. Ces derniers peuvent créer des ruisseaux à large débit et en conséquence provoquer des augmentations de débit qui peuvent être spectaculaires entraînant des crues violentes à l'usage des cours d'eau méditerranéens.

Les cours d'eau de plaine sont toujours marqués par des vallées évasées avec la rupture de pente. Le paysage est formé en partie par le pic Muzardet, qui fut le boulevard entre les monts du Fureu et les collines.

Les pics de Muzardet, de Grot et de Panchon (si vous vous souvenez) illustrent en partie le volcanisme français ayant laissé en témoignage la pierre basaltique. Le basalte est une roche magmatique issue d'une lave refroidie rapidement et caractérisée par sa composition minéralogique.



Actualité au fil de l'eau

La rivière de contournement des seuils Duts et Rivier est en service.

On vous en a parlé dans la précédente newsletter. Le chantier est désormais terminé. La rivière de contournement a été mise en service et va pouvoir jouer son rôle d'installation de franchissement pour la continuité écologique.



Premiers éléments de bilan de la Campagne 2015 de mesures agro-environnementales et climatiques

Suite aux 54 diagnostics d'exploitation agricoles réalisés ce printemps, 41 exploitants ont engagés sur les Hautes-Chaumes des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). D'autres engagements vont suivre en 2016, notamment sur l'enjeu protection des zones humides. Les engagements réalisés en 2015 portaient sur l'enjeu biodiversité.

Année engnt	HCP1_LB01	HCP1_LP01	HCP1_HE1	HCP1_HE2	HCP1_PB01	TOTAL Ha
2015	29,64 Ha	319,27 Ha	137,51 Ha	106,13 Ha	0,64 Ha	593,19 Ha
	Landes boisées	Landes pâturées	Prairies	Fumades	Prairies boisées	

Résultats anticipés suite diagnostics 2015 et engagement prévus en 2016 sur les zones humides (ZH)

MESURES	Surfaces proposées engagement Ha	OBJECTIFS	
		Surfaces Objectifs Ha	Tx réalisation
Ouverture de milieux en déprise (prairie naturelle boisée)	74,33	200	37,17%
Entretien des landes pâturées	713,79	1495	47,75%
Entretien des fumades et prairies naturelles pâturées	276,06	303	91,11%
Protection des zones humides	275,41	351	78,46%
Maintien d'un couvert permanent à proximité de zones à enjeux	51,69	730	7,08%
TOTAL	1391,28	3079	45,19%